

Département  
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement  
MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2024

Nombre de  
Conseillers élus  
15

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 octobre  
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach  
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,  
sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en  
fonction  
14

Présents : M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING,  
Adjoints - Mme Corinne HAJOSI - Mme Brigitte OSTERTAG - M. Luc RIEFFEL  
- Mme Priscille BAKAJ - M. Benoît RINGENBACH - M. Aurélien MEROT -  
M. Jean-Marc JUND

Conseillers  
présents  
11 + 1 procuration

Absents excusés et non représentés : M. Jean-Baptiste IDCZAK  
Mme Brigitte ESTERMANN

Absents : /

A donné procuration : Mme Aurélie LHOMMÉ à M. Aurélien MEROT

Mme Caroline MULLER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

### 3. Finances

#### 3.3. Régularisation foncière : Acquisition de la parcelle cadastrée section 6 n° 121

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à la régularisation d'acquisition foncière d'une partie de l'emprise de la rue du Frohberg.

En effet, cette parcelle appartient, à ce jour à M. Joseph WEISSGERBER, M. Yann David WEISSGERBER, à M. Lionel Sébastien WEISSGERBER, à Mme Nadine Violette ARM, à M. Richard Eugène ARM, à Mme Réjane ARM et à M. Johann Charles ARM.

Après avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- **approuve** l'acquisition (régularisation) pour deux euros (2 €), de la parcelle cadastrée section 6 n° 121 d'une surface de 19m<sup>2</sup>,
- **dit** que les frais afférents à cet acte seront supportés par la commune,
- **décide** de transférer les parcelles dans le domaine public communal,
- **charge** l'Etude des Maîtres Éric TINCHANT et Isabelle TINCHANT-MERLI, Notaires associés à Rixheim, d'établir l'acte notarié,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à cette décision.

BRUEBACH le 14 octobre 2024

La Secrétaire de séance,  
Caroline MULLER



Le Maire,  
Gilles SCHILLINGER

